

OTTAWA, le 24 novembre 1965

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de me référer aux entretiens qui ont eu lieu entre les autorités québécoises, françaises et canadiennes au sujet de la conclusion d'une entente sur la coopération culturelle entre la France et la Province de Québec. Comme vous le savez les autorités françaises et québécoises se sont mises d'accord sur le texte d'une "Entente sur la coopération culturelle entre le Gouvernement de la République Française et le Gouvernement du Québec."

Comme convenu cette Entente est signée aujourd'hui à Québec par Monsieur Pierre Laporte, Ministre des Affaires culturelles du Québec d'une part et moi-même au nom du Gouvernement français d'autre part. Je vous serais donc obligé de bien vouloir me confirmer que cette Entente sur la coopération culturelle entre la France et le Québec rencontre l'assentiment du Gouvernement canadien.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.

(signé) François Leduc

Honorable Paul Martin  
Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures  
OTTAWA